

Règlement du jeu

« Quizz Exposition Un Brin de Nature Entre Dore et Allier »

Du 5 Juin au 31 août 2021



Article 1

La communauté de communes Entre Dore et Allier organise une exposition intitulée « **UN BRIN DE NATURE** » à l'occasion de la nouvelle saison culturelle de la médiathèque Entre Dore et Allier. Le Quizz se déroulera sur la durée de l'exposition soit du 5 juin 2021 au 31 août 2021.

Article 2

Un quizz est organisé de manière à rendre l'exposition ludique et familiale, le bulletin de participation se situe au dos de la plaquette « Exposition itinérante de photographies Un brin de Nature Entre Dore et Allier ». Cette plaquette, éditée à 2000 exemplaires, est disponible dans les 32 commerces participants mais également à la médiathèque Entre Dore et Allier (11 rue du Docteur Grimaud à Lezoux), au bureau Information Tourisme (37B rue Saint-Taurin) à Lezoux et à la Communauté de Communes Entre Dore et Allier au 29 avenue de Verdun à Lezoux. Elle est consultable et téléchargeable sur www.ccdoreallier.fr et www.commerces.ccdoreallier.fr.

Article 3

A chaque photo exposée dans les commerces, une question sur le thème de l'environnement et du développement durable est associée, le participant est invité à renseigner 10 réponses sur sa grille de participation. Le participant fait son choix parmi les 32 questions posées dans l'ensemble des commerces participants.

Deux possibilités de dépôt des bulletins :

- Dans les urnes situées respectivement à la Médiathèque et Bureau Info Tourisme à Lezoux et magasin Bio-Dore à Peschadoires
- Par courriel, à contact@ccdoreallier.fr

Le bulletin est à déposer avant le mardi 3 septembre 2021, à minuit, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Article 4

Cette animation est gratuite et ouverte à toute personne majeure à l'exception des organisateurs (participation limitée à un bulletin par foyer).

Article 5

1/ Les participants ayant donné 10 bonnes réponses et ayant renseigné leurs coordonnées sur le bulletin (utilisées uniquement pour prévenir les gagnants), participeront au tirage au sort organisé sur le marché de la ville de Lezoux le samedi 9 octobre 2021, ils tenteront de gagner un sac cabas « Soutenons nos Commerces » garni de produits locaux. 10 cabas seront mis en jeu.

2/ Les bulletins incomplets, ou erronés seront écartés et ne pourront pas participer au tirage au sort.

Les gagnants seront contactés par la communauté de communes au plus tard lors de la semaine 41 et seront invités à venir retirer leur lot au siège de la communauté de communes, 29 avenue de Verdun à Lezoux.

Article 6

Les lots mis en jeu sont des cabas « Soutenons nos Commerces », 10 cabas seront à gagner garni de produits locaux pour les personnes ayant donné 10 bonnes réponses.

Article 7

Le règlement de ce jeu est consultable pendant toute sa durée, sur le site Internet de la communauté de communes Entre Dore et Allier (www.commerces.ccdoreallier.fr) et en version papier à proximité de chaque urne.

Article 8

La participation à l'animation implique le plein accord des participants sur l'acceptation du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours si le nombre de concurrent est <2.

Article 9

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables relativement à tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.